



Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 14 septembre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 ET 2018-2020 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GRANZAY-GRIPT POUR SON PROJET DE SECURISATION DE LA TRAVERSEE DU BOURG

Titulaires présents :

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jérôme BALOGÉ à Claude ROULLEAU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Yvonne VACKER, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURL à Michel HALGAN, Jacques MORISSET à Alain LECOINTE, René PACAULT à Michel PANIER, Marc THEBAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jérôme BALOGÉ, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Dany MICHAUD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Marc THEBAULT

Président de séance : Claude ROULLEAU

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180924-C08-09-2018-DE
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 24 SEPTEMBRE 2018

DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 ET 2018-2020 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GRANZAY-GRIPT POUR SON PROJET DE SECURISATION DE LA TRAVERSEE DU BOURG

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Niortais en date du 12 mars 2018 adoptant la création du PACT 2018-2020,

Vu le règlement du Programme d'Appui Communautaire au Territoire 2018-2020 (PACT) adopté le 12 mars 2018,

Vu la délibération du 12 avril 2018 de la Commune de GRANZAY-GRIPT adoptant le plan de financement de l'opération « Sécurisation de la traversée du bourg »,

La commune de GRANZAY-GRIPT a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 27 008 euros au titre du PACT 2016-2018 et 25 771 euros au titre du PACT 2018-2020 pour son projet de « Sécurisation de la traversée du bourg ». Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 231 895,75 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 61 716,75 euros.

Ce projet permettra :

- De redimensionner la voirie large d'environ 7.30 m à 6m tout en aménageant les abords de la route départementale afin de qualifier cette traversée de bourg, apportant une qualité de vie quotidienne aux riverains.
- D'aménager la route RD 650 traversant le bourg de Gript, classée route « grande circulation » qui est dangereuse par sa fréquentation en constante augmentation.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 des règlements du PACT aux enjeux de :

- Rénovation et remise à niveau des espaces publics.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 27 008 € au titre du PACT 2016-2018 à la Commune de GRANZAY-GRIPT,

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20180924-C08-09-2018-DE Date de télétransmission : 28/09/2018 Date de réception préfecture : 28/09/2018
--

- Attribuer une subvention de 25 771 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune de GRANZAY-GRIPT,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 des règlements du PACT et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de Granzay-Gript, se sont réunis dans la salle du Conseil de la mairie sous la présidence de M. Florent Jarriault, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée individuellement, à leur domicile, par celui-ci.

Date d'affichage et de convocation : 4 avril 2018

Etaient présents : Monsieur BARRAUD Jacques, Madame BONNIFAIT Odile, Madame COUTRET Sonia, Madame FREDON Céline, Monsieur JARRIAULT Florent, Madame LEROY Evelyne, Monsieur PETRAULT Dominique, Monsieur ROSSARD David, Madame SOULISSE Isabelle,

Etaient absents excusés :

- Monsieur BEGOUT Patrick a donné son pouvoir à Monsieur Florent JARRIAULT
- Monsieur BOUTEILLER Thomas a donné son pouvoir à Monsieur Jacques BARRAUD
- Madame CHARPENTIER Sandrine a donné son pouvoir à Madame Odile BONNIFAIT
- Madame LUCAS Jocelyne a donné son pouvoir à Monsieur David ROSSARD
- Monsieur TOURON Arnaud

Nombre de membres dont le Conseil doit être composé : 15

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de pouvoir : 4

Secrétaire de séance : COUTRET Sonia, assistée de Geneviève GONZALEZ, attachée territoriale

Délibération n° 2018/04/09 : Aménagement de la RD650 : demande de subventions

Au vu de l'estimatif des coûts des travaux d'aménagement de la traversée du bourg de Gript par la RD650, le conseil municipal approuve (13 pour) le plan de financement qui suit dans le cadre des demandes de subvention (Etat, Département, Communauté d'Agglomération du Niortais) :

PLAN DE FINANCEMENT			
DEPENSES	en Euros	RECETTES	en Euros
<i>Détails des principales postes</i>		<input type="checkbox"/> Financements publics	
1 - TRAVAUX PREPARATOIRES	7 500€	<input type="checkbox"/> Europe (préciser le fonds, le programme)	
2 - TERRASSEMENTS GENERAUX	45 000€	<input type="checkbox"/> Etat (préciser le quinquennat ou programme) :	57 400€
		DETR 2018	
3a VOIES (ENROBES)	37 000€	<input type="checkbox"/> Région (préciser le programme) :	
3b - Trottoirs Chemiselements / ESPACES PUBLICS	40 000€	<input type="checkbox"/> Département (préciser le programme) :	60 000€
		-Programme de soutien pour l'investissement sur RD	
4 - EAUX PLUVIALES	27 500€	<input type="checkbox"/> C ^o d'Agglomération du Niortais :	
		-PACT 1	27 000€
		-PACT 2	25 771€
5 - SIGNALISATION	2 500€	<input type="checkbox"/> Commune :	
6 - MOBILIER	13 500€	<input type="checkbox"/> Autres organismes publics : (Établissements publics, autres syndicats, ...)	
7 - PLANTATIONS / ESPACES VERTS	34 000€		
8 - DIVERS	2 000€	<input type="checkbox"/> Organisme privés, préciser :	
9 - MOE	35 345€		
10 - RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE	3 500,50€		
Total HT	287 345,50€	<input type="checkbox"/> Autofinancement	117 006,50€
TVA	57 469,10€		
TOTAL TTC	344 814,60€	TOTAL HT	287 345,50€

Le Maire,
Florent JARRIAULT.

Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture des Deux-Sèvres lundi 16 avril 2018 et de la publication la lundi 16 avril 2018.